
Annonce de la vente des biens de l'émigré Vidard de Saint-Clair,
dans le district d'Épernay (Marne), lors de la séance du 26
brumaire an II (16 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce de la vente des biens de l'émigré Vidard de Saint-Clair, dans le district d'Épernay (Marne), lors de la séance du 26 brumaire an II (16 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) pp. 311-313;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40565_t1_0311_0000_2;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

C.

BIENS DES ÉMIGRÉS.

*Troisième cahier (1).**Biens provenant de Vidard de Saint-Clair.*

Le premier lot, d'une maison située en la rue du Bois-de-Jeaux, à Cumières, composé du corps de logis, des bâtiments y tenant et retournant en équerre, d'autres bâtiments détachés dans la cour, de la cour et du jardin, évaluée 5.042 liv. 7 s., à adjuger le 26 brumaire an II, ou le 16 novembre.

Le second lot de ladite maison, composé de la petite maison du vigneron, donnant sur la ruelle du Trou Pistot, et une partie de cellier donnant sur la petite cour de derrière, évaluée 962 livres.

Un pressoir étiquet, garni de ses planches, molets, cables, un bellon et trois cuves, évalué 848 livres.

Observations. Les séparations entre le premier et le second lot seront faites à frais communs, les vues et égouts du cellier du second lot restent tels qu'ils sont actuellement.

Les citoyens pourront prendre communication au district, du procès-verbal de division. L'adjudicataire du pressoir, sera garant des détériorations qui pourraient avoir lieu lors de son déplacement.

Une pièce de vigne, située à Damery, lieudit le *Trou des Gueux*, contenant 50 verges; du levant, Lacour, de Cumières; du couchant, le chemin du Trou des Gueux; du nord, les héritiers Foliet; du midi, Poitevin Jannette, évaluée 1,500 livres.

(Ladite pièce sera vendue en deux lots de montaval.)

Une autre, située à Cumières, lieudit les *Costes à bras*, contenant 42 verges; du levant, Poitevin Jannette, du couchant, Lelou; du midi, Marlin; du nord, Louis Girardot, évaluée 1,470 livres.

(Ladite pièce sera vendue en deux lots de montaval.)

Une autre pièce, située à Cumières, *même lieu*, contenant 25 verges; du levant Lelou; du couchant.....; du midi, une grande sente; du nord, le chemin des Morts, évaluée 1,000 livres.

Une autre pièce, située à Cumières, lieudit les *Chênes*, contenant 15 verges; du levant, Lefèvre; du couchant, Pruche; du midi le grand chemin; du nord, à une sente, évaluée 523 livres, à adjuger le 26 brumaire an II ou le 16 novembre.

Une autre, située à Cumières, lieudit *Montsuret*, contenant 16 verges; du levant, Nicolas Lelarge; du couchant, Jean-Baptiste Poitevin; du midi, le chemin de la rivière; du nord, le chemin de Cumières à Dizy, évaluée 488 livres.

Une autre, lieudit *Champron*, contenant 7 verges; du levant, Ritier Suisse; du couchant, Giro; du midi, le grand chemin de Cumières à Damery; du nord, plusieurs; évaluée 175 livres.

Trois pièces contenant ensemble 30 verges, situées à Cumières.

La première, lieudit *Bizette*; du levant, au vieux chemin; du couchant, à la sente séparative de la suivante; du midi, Pruche; du nord, une sente.

La deuxième, lieudit *Linette*; du levant, à la précédente; du couchant....., du midi, la sente séparative de la pièce suivante.

La troisième, lieudit *Pesché*; du levant, Marlin; du couchant.....; du midi à la précédente.

Évaluées 1,200 livres.

(Les trois pièces seront adjudgées séparément.)

Une autre pièce, située à Cumières, lieudit *Corcu*, contenant 12 verges, dont 2 verges vignes et 10 en terres; du levant, Poitevin; du couchant à..... du nord et du midi, à des chemins, évaluée 300 livres.

Une autre pièce de vigne, lieudit *Les Basses Chèvres*, contenant 196 verges; du levant, Pierre Pomelet; du couchant, les héritiers Foliet; du midi et du nord, à des chemins, évaluée 5,800 livres.

(Cette pièce sera divisée de montaval en dix parties égales.)

Une autre, lieudit *Cartier de l'Orme*, contenant 26 verges; du levant, la veuve Godart; du midi, le chemin; du couchant.....; du nord une grande sente, évaluée 910 livres.

(Cette pièce sera partagée en deux parties égales, de montaval.)

Une autre, lieudit *Traillemonnets*, contenant 10 verges; du levant, Rabajoie; du couchant, René Suisse; du midi, les terres; du nord, le grand chemin, évaluée 120 livres.

Une autre, lieudit *Les Chèvres*, contenant 12 verges; du levant, Petit; du couchant, Langlois; du midi, une sente; du nord....., évaluée 300 livres.

Une autre, *même lieu*; contenant 30 verges; du midi, une grande sente; du levant, P. Corbet; au nord, Lamotte; du couchant, Paroissien, estimée 750 livres.

(Cette pièce sera adjudgée en deux parties de montaval.)

Une autre, située à Hautvillers, lieudit, *Cartier*, contenant 15 verges; du levant, Pierre Vautrin, du couchant, Legras; du midi, une sente ballée; du nord, une grande sente évaluée 225 livres.

Une autre, lieudit *Cartier Crosse*, à Hautvillers, contenant 36 verges; du levant Hugé, d'Epernay; du couchant, Guillaume; du midi, une grande sente; du nord à....., évaluée à 1,080 livres.

(Ladite pièce sera adjudgée en deux parties, de montaval.)

Une autre située à Cumières, lieudit *Bas Cartier*, contenant 25 verges; du levant, le chemin de Reims; du couchant, Duverdière, d'Ay; du midi....., du nord....., évaluée 500 livres.

Une autre, située à Cormoyeux, lieudit *Gros Sourdon*; contenant 12 verges; du levant, Remi l'Etoffé; du couchant, Poitevin; du midi, un ruisseau; du nord, Vincent Malliard, évaluée 72 livres.

Une autre, située à Cormoyeux, lieudit *Chemin de Nanteuil*, contenant 4 verges; du levant, Jacques Martin; du couchant, le chemin de Nanteuil; du midi, Péguchet; du nord, Remi l'Etoffé, évaluée 16 livres.

Une autre, située à Cormoyeux, *même lieu*, contenant 4 verges; du levant, Remi Pognot; du couchant, Remi Tarillon; du midi, Nollin; du nord, Bausseron, évaluée 20 livres.

Une autre, *même lieu*, contenant 5 verges; du levant, Bausseron; du couchant, Maingot; du nord, la veuve Fenat; du midi, Maingat, évaluée 25 livres.

(1) *Archives nationales*, carton C 279, dossier 754.

Une autre, située à Cormoyeux, lieudit *Giverderies*, contenant 7 verges; tenant à J. P. Fénat; du couchant, Jacques Tournade; du midi, une grande sente; du nord....., évaluée 49 livres.

Une autre, *même lieu*, contenant 2 verges; du levant, Toussaint Maillart; du couchant, Jean-Jacques Martin; du midi, Jacques Martin; du nord, Claude Vert, évaluée 8 livres.

Une autre, aussi située à Cormoyeux, lieudit *aux Grands Savarts*; contenant, 4 verges, du levant à la terre de la cure, du couchant, la veuve Roualet; du midi, J. Bapt. Fénat, du nord, J. Hapillon; évaluée 16 livres.

Une autre pièce, *même lieu*, contenant 7 verges; du levant, Toussaint Maillart; du couchant, Remi Pognot; du midi, Vincent Maillart; du nord, les pâis, évaluée à 35 livres.

Une autre, située à Cormoyeux, lieudit *Bois de Fleury*, contenant 4 verges, compris 3 verges en terres; du levant Bausseron, du couchant, le grand chemin; du midi, Miltat; du nord, Gillet, évaluée 240 livres.

Une autre, *même lieu*, contenant 14 verges; du levant, J.-B. Gonel; du couchant, le grand chemin; du midi, François Lefranc; du nord, Clément Haillart, évaluée 84 livres.

Une autre aussi située à Cormoyeux, lieudit *Le Noyer si beau*; contenant 3 verges; du levant, Louis Bouvry; du couchant, André Doublet; du midi, Louis Faubert; du nord Claude Faubert; évaluée 15 livres à adjuger le 4 frimaire.

Une autre, lieudit *La Folie*, contenant 4 verges; du levant, Nicaise Alma; du couchant, Clément Faubert; du midi, Bausseron; du nord, Tournade.

Une autre, lieudit *Savart Lamarle*, contenant 5 verges, le tiers en plantes; du levant, Léonard Perinet; du couchant, à la grande sente; du midi, J. Mahu; du nord, Jean-Baptiste Delaunois.

Une autre, lieudit *Les Clos*, contenant 15 verges; du levant, André Lanuque; du couchant, Hubert Thibaut; du midi, Clément Richoux; du nord, Pierre Thibaut; mise à prix 105 livres.

Une autre, lieudit *Les Milieux*, contenant 12 verges; du levant, J.-P. Lallement; du couchant, J.-Bapt. Mingot; du midi, une grande sente; du nord, le chemin des Ligniers, évaluée 84 livres.

Une autre, lieudit *Les Clos*, contenant 4 verges; du levant, J. Louis Vert; du couchant, P. Viliote; du midi, J.-B. Dufaux; du nord, Vincent Gonel, évaluée 16 livres.

Une autre, lieudit *Les Bises Marlettes*, contenant 2 verges et demie; du levant, Pognot; du couchant, J.-Bapt. Camus; du midi, J.-Louis Debaume; du nord....., évaluée 16 livres.

Une autre, lieudit *Les Ligniers*; contenant 13 verges; du levant, Clément Dasse; du couchant, J.-B. Hannin; du midi, Robert Delaunois; du nord, aux pâis, évaluée 32 livres.

Une autre pièce, *même lieu*, contenant 5 verges; du levant, J.-B. Gonel; du couchant, l'Etoffé; du midi, Pierre Alma; du nord, Clément Dasse, évaluée 20 livres.

Une autre, *même lieu*, contenant 15 verges; du levant, Clément Tarillon; du couchant, J.-B. Gourgon Gonel; du midi, Charles Thibaut; du nord, Clément Doublet, évaluée 105 livres.

Une pièce, située à Cumières, lieudit *Les Ligniers*, contenant 30 verges; du levant, au chemin; du midi, Guillaume; du couchant,

Rittier; du nord, Poitevin, évaluée 1,050 livres à adjuger le 28 brumaire.

(Cette pièce sera divisée en trois parties égales de montaval.)

Une pièce, *même lieu*, contenant 30 verges; du levant, un chemin; du midi, Rittier et autres; du couchant, J.-B. Chaudrier; du nord, Paillard et Poitevin, évaluée 900 livres; à adjuger le 29 brumaire.

(Cette pièce sera divisée en trois parties égales de montaval.)

Une autre, située à Cumières, lieudit *Hautes-Chèvres*, contenant 42 verges; du levant, les héritiers Geoffroy; du couchant et du midi, une grande sente; du nord, les pâis, évaluée 1,050 livres.

(Cette pièce sera divisée en trois parties égales, de montaval et transversalement.)

Une autre, lieudit *Les Culées*, contenant 42 verges; du levant, Leveu; du couchant, Guillaume; du midi, un chemin; du nord, François Geoffroy, évaluée 840 livres.

(Cette pièce sera divisée en deux parties de montaval.)

Une autre pièce, *même lieu*; contenant 25 verges; du levant, la veuve Godard; du couchant, un grand chemin; du midi..... du nord, plusieurs, évaluée 375 livres.

Une autre, *même lieu*, contenant 12 verges; du levant, un ruisseau; du couchant, Poitevin Girardot; du midi, Lelcu; du nord, Honoré Suisse, évaluée 180 livres.

Une autre, lieudit *Bois des Jots*, contenant 15 verges; du levant, Guillaume; du couchant, Martin; du midi et du nord, plusieurs, évaluée 600 livres, à adjuger le 1^{er} frimaire.

Une autre, lieudit *Terre aux Pierres*, contenant 10 verges; du levant, les héritiers Ouat; du couchant, Simon Hardy; du midi, des terres; du nord, le chemin de Damery, évaluée 120 livres.

Une autre, *même lieu*, contenant 8 verges; du levant, Pommelet; du couchant..... du midi, des terres; du nord, le chemin de Damery; évaluée 96 livres.

Une autre, lieudit *Chalmont*, divisée par elle-même en deux; contenant 18 verges; du levant, J.-B. Poitevin; du nord, J.-B. Cordellier; du couchant, Lefèvre, faisant hache, évaluée 630 livres.

(Cette pièce sera divisée en deux de montaval.)

Une autre, *même lieu*, contenant 15 verges; du levant, les héritiers Godard; du couchant, F. Geoffroy; du midi, des terres; du nord, le chemin de Damery, évaluée 375 livres.

Une autre, lieudit *Mobilonne*, contenant 17 verges; du midi, Lelcu; du nord, une grande sente; du levant et du couchant, plusieurs, évaluée 510 livres.

Une autre, lieudit *Voîriva*, contenant 77 verges; du midi, Lalendre; du nord, Elisabeth Lefèvre; du levant, une grande sente séparant les terres des vignes; du couchant, à plusieurs, par hache, évaluée 771 liv. 16 s.

(Cette pièce sera divisée en trois parties de montaval et transversalement.)

Une autre, lieudit *Gros Buisson*, contenant 16 verges; du levant, Dubois; du couchant, Legras; du midi, une grande sente; du nord, une autre sente, évaluée 412 liv. 10 s.; à adjuger le 2 frimaire.

Une autre, lieudit *Gros Buisson d'en bas* contenant 39 verges; du levant, Lallemant-Menesson; du couchant, la veuve Godard;

du midi, un grand chemin; du nord, une grande sente, évaluée 585 livres.

(Cette pièce sera partagée en deux parties égales, de montaval.)

Une autre, lieudit *Cartier d'en haut*, contenant 40 verges; du levant, J.-B. Ouy; du couchant, la veuve Nanteuil; du midi, une sente; du nord, une grande sente; située à Hautvillers, évaluée 1,050 livres.

(Cette pièce sera partagée en deux parties de montaval.)

Une autre, située à Hautvillers, lieudit *Cartier d'en haut*, contenant 23 verges; du levant, J. B. Lasnier; du midi, une sente ballée; du nord, une grande sente; du couchant, Lallément, évaluée 575 livres.

Une autre, aussi située à Hautvillers, lieudit *Cartier montant au bois*; contenant 7 verges; du levant, Joseph Roux; du couchant, Lecauteur père; du midi, une grande sente; du nord, les bois, évaluée 70 livres.

Une autre, située à Cormoyeux, lieudit Bourdonnes; contenant 14 verges; du levant, Blaise Lecourt; au couchant, D'huie; du midi, Calixte Faubert; du nord, une grande sente; évaluée 98 livres; à adjuger le 5 frimaire.

Une autre, située à Cormoyeux, lieudit *Les Toulons*, contenant 4 verges, du levant, le grand chemin; du couchant, Clément Doublet; du midi, J.-B. Gonel; du nord, Marie-Jeanne Doublet, évaluée 10 livres.

Une autre, située à Cormoyeux, lieudit *Bruniodes*, contenant 4 verges; du levant, J.-Pierre Vert; du couchant, le grand chemin; du midi, Pierre Thibaut; du nord, Remi l'Etoffé, évaluée 16 livres.

Une autre, lieudit *Les Coqs chantent*, contenant 17 verges; du levant, Nicaise Alma; du couchant, aux pâis; du midi et du nord, Remi l'Etoffé, évaluée 51 livres.

Une autre pièce, même lieu, contenant 3 verges; du levant J.-B. Amin; du couchant du midi, J.-B. Delaunois; du nord, J.-B. Hannin, évaluée 6 livres.

Une pièce de terre, située aussi à Cormoyeux, lieudit *Guetises*, contenant 5 verges; du levant, J. Mahu; du couchant J.-B. Gonel; du midi, Jacques Maillart; du nord, Louis Delaunois, évaluée 15 livres.

Une autre, lieudit *Les Brugnandes*, contenant 6 verges; du levant Laurent Alexandre; du couchant, le grand chemin; du midi, Jacques Maillart; du nord, J.-B. Fenat, évaluée 18 livres.

Une autre, lieudit *la Noyette*, contenant 150 verges; du levant, la sente de Cumières; du couchant à du midi, Feliet, de Cumières; du nord, la veuve Louis Gougelet, de Mardenil, évaluée 1,200 livres.

Les adjudications commenceront à 9 heures précises du matin. Tous les citoyens pourront prendre au secrétariat communication des lois concernant l'aliénation des biens des émigrés et des clauses de la cédula.

Tous les biens, excepté ceux situés sur le territoire de Cormoyeux, sont à la mesure nationale

Les membres composant le conseil général de la commune de Beaujeu (1), chef-lieu de canton, annoncent qu'à peine ils ont eu connaissance du décret qui ordonne la levée de 6 chevaux par canton, ils ont fait rassembler tous ceux de leur

arrondissement, et ont choisi les 6 meilleurs, et que le citoyen Laroche, maire, ayant offert le sien en don, ils en envoient 7 au lieu de 6.

Mention honorable du don du citoyen Laroche et insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre du conseil général de la commune de Beaujeu (2).

« Citoyens représentants,

« Aussitôt que nous avons vu dans les papiers publics la levée de 6 chevaux par canton, nous avons fait rassembler tous ceux de notre arrondissement, et le choix des 6 meilleurs a été fait.

« Le citoyen Delaroche, maire de la commune de Vaulrenard, patriote ardent, nous a présenté le sien, âgé de trois ans, taille avantageuse, en état de servir la République, et dont il a fait don à la nation; nous avons agréé son offre, témoigné notre reconnaissance, et faisons partir 7 chevaux au lieu de 6.

Nous vous prions de faire mention de ce don civique, présenté par un bon citoyen, ce sont des patriotes qui vous l'attestent, et qui vous aiment de tout leur cœur.

Le conseil général de la commune de Beaujeu, chef-lieu de canton.

SANLAVILLE, *maire*; VANTALLIER, *procureur de la commune*; MORIN; J. P. TEILLARD.

Les administrateurs du directoire du district de Bourmont, annoncent que la vente des biens des émigrés, dans leur arrondissement, a fait monter à 104,350 livres des objets évalués 52,608 livres; ils assurent que ça ira, et que cela tiendra fermement.

Insertion au « Bulletin » (3).

Suit la lettre des administrateurs du directoire du district de Bourmont (4).

Les administrateurs du directoire du district de Bourmont, à la Convention nationale.

« Bourmont, le 20 du 2^e mois, brumaire, l'an II de la République, une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Nous t'annonçons avec plaisir, que la première vente des biens des émigrés de notre arrondissement a eu lieu par-devant nous le 16 de ce mois.

« L'estimation était de 52.608 liv.

« La vente a monté à 104.350

« Ce qui forme un excédent de 51.742 liv.

« Nous t'invitons à en faire part à la Convention, et à l'assurer que ça va et que cela tiendra fermement.

« Salut et fraternité.

« DELACOUR; S. HUVRY; C. VERNOT. »

(1) Il s'agit de Beaujeu (Rhône).

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 252.

(2) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 742.

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 253.

(4) *Archives nationales*, carton C 279, dossier 754.